

**Comité de Pilotage du Protocole « pour un schéma pluriannuel d'évolution de l'offre scolaire dans le département des Hautes Pyrénées »**  
**Vendredi 26 Juin 2015**

**Présents :**

Education Nationale : Inspecteur d'Académie, Mme Fassi secrétariat général, Mme Carrère (DOS)

FCPE : M. Didelot

Syndicats : Sylvette Le Moal (SNUipp-FSU) ; Jean Rodriguez (SE UNSA) ; Gilles Verdier (SGEN CFDT)

Elus : Mme Artigalas (représentante des maires) ; Mme Dubie (Députée) ; M. Fortassin (sénateur / arrivé en fin de séance) ; M. Glavany (député) ; Mme Guyot (Conseil général)

Excusés : Mme Durrieu ; représentant de la CGT ; Mme la Préfète

**IA** : souhaite déconnecter le protocole du calendrier des élections régionales prévues les 6 et 13 décembre prochains. Le travail sur les retours des fiches écoles devra être fait très vite : il prévoit une première réunion du comité de pilotage début septembre afin d'aller à la rencontre de chaque protagoniste sur le territoire entre la première quinzaine de septembre et le retour des vacances scolaires de toussaint. Les visites sur le terrain devront être bouclées avant décembre. L'objectif de cette réunion sera de déterminer les zones à regarder plus précisément sur le territoire.

**IA** classe les écoles en 3 catégories :

- Celles qui n'ont pas de problèmes d'effectifs ni de structure et qui ne sont pas destinées à changer : on ne touche pas
- Celles qui pourraient poser question mais sur lesquelles on ne pourra rien faire de plus (écoles de montagne par exemple) ; l'IA a cité l'exemple de Barège « *même à 10 élèves, je ne fermerai pas l'école* »
- Le cœur du travail, ce sera toutes les autres écoles

**Glavany** : il faut afficher clairement les critères qui indiquent pourquoi on ne ferme pas une école comme Barège par exemple.

**Dubié** abonde dans ce sens

**FCPE** regrette que tous les critères n'aient pas été complétés par les maires : 26% de non réponses

**Mme Fassi** reconnaît que l'IA n'a pas toutes les réponses et fait appel aux parents et aux enseignants pour faire remonter les infos qui manquent

**FCPE** indique que ce n'est pas le rôle des parents

**Dubié** regrette que tous les maires n'aient pas joué le jeu. « Chacun doit prendre ses responsabilités »

**SGEN** insiste sur le « travail remarquable fait par les services de l'IA ». Puis intervient sur des secteurs particuliers et entre directement dans le débat technique (secteurs Trie, Magnac...). « Nous ne sommes pas contre des projets de concentration si ces regroupements répondent à une meilleure qualité de travail pour les maîtres et pour les élèves. » Comment la préfecture peut-elle aider les maires à se regrouper, comment aider les élus à mettre en place ces regroupements ? Sur les projets de fusion maternelle/primaire, position réservée car cela risque de remettre en question le rôle de la maternelle.

**Dubié** : le transfert de la compétence école aux communautés de communes (CC) est une très bonne chose. Il faut aller dans ce sens. On est aidé par le transfert de la compétence périscolaire aux CC grâce aux PEDT et à la réforme des rythmes. « Le schéma des communautés de communes est en route »

**SNUipp** : Il est beaucoup question de communes et de regroupements de communes et d'écoles, mais on oublie un peu ce qui fait le cœur de l'école, à savoir le domaine pédagogique. Ainsi, il est regrettable que, dans les fiches école, n'apparaissent nulle part des indicateurs visant à évaluer le contexte socio économique et sociologiques des quartiers, communes et bassins de communes, qu'aucune information sur l'évolution économique n'apparaissent (implantation d'entreprises, de nouveaux logements). De même rien sur les difficultés scolaires, le nombre d'élèves suivis par les RASED, les services sociaux, le nombre d'enfants du voyages, de primo arrivants.

**Glavany** : partage ce point de vue. Rappelle les difficultés qu'il a eues pour faire entendre au ministère la spécificité du rural. Il demande de prioriser les critères afin que le travail soit plus lisible pour le terrain. Abonde dans le sens du manque de critères économiques et sociaux ainsi que des critères de réussite scolaire. Il soutient le SNUipp dans cette demande.

**SGEN** : comment avoir des données socioéconomiques ?

**IA** : on n'a pas d'éléments d'évaluation sur ce domaine dans le 1<sup>er</sup> degré, contrairement au 2<sup>ème</sup> degré. De plus, il n'y a plus d'évaluations nationales pour se faire une idée de la réussite scolaire. On dispose juste d'éléments du collège : on fait un suivi de cohorte réelle mais en remontant la cohorte (on part des éléments connus dans le collège et on remonte ainsi aux écoles d'où sont issus les élèves).

**SGEN** : on peut se servir du classement des communes par rapport aux impôts

**Mme Fassi** : il y a nécessité de travailler territoire par territoire.

**IA** : demande aux députés de relayer auprès du ministère l'intérêt de remettre en place des évaluations nationale dans le 1<sup>er</sup> degré.

**IA** : demande aux personnes présentes de bien regarder ces documents « fiches écoles » ainsi que le document fourni par l'IA, d'en faire une analyse, d'en envoyer les retours aux services avant fin août, d'établir la liste des territoires à regarder, de fournir toutes les informations qu'on peut avoir et qui n'apparaissent pas sur le document, de hiérarchiser les priorités.

**Dubié** propose que les présidents des CC de travailler au plus près et de s'appuyer sur eux

**Artigalas** fait remarquer que c'est fait avec les PEDT

**SNUipp** : combien de CC sur le 65 ont récupéré la compétence école ?

**Dubié** : 8 CC (*sur 30 CC Ndr*)

**IA** : pour l'IA pas de territoire privilégié, CC ou CC élargie, pas de barrière. On cherche avant tout l'aspect qualitatif et pédagogique

**SGEN** : « on doit être aidant »

**Dubié** : souligne l'intérêt du protocole qui permettra de mettre en place des aides financières

**SE** : il faudra axer sur les locaux et les transports

**Comité de Pilotage du Protocole « pour un schéma pluriannuel d'évolution de l'offre scolaire dans le département des Hautes Pyrénées »**  
**Vendredi 26 Juin 2015**

**IA** : 95% du territoire sont couverts par des PEDT. Il y a cependant des communes qui n'ont pas les moyens ni financiers ni humains de mettre en place des PEDT. Ce sera l'occasion de se mettre ensemble.

**Dubie** : rappelle que les collectivités locales doivent économiser 11 milliards € sur 3 ans.

Sont ensuite évoqués la fatigue des enfants (IA), l'accessibilité des locaux (SE)

**SNUipp** : sur la question des 3 milliards, question : ce protocole semble davantage établi pour favoriser les économies budgétaires que dans l'intérêt pédagogique des élèves. Ce protocole table sur 0 suppression de postes sur 3 ans mais notre département et notre académie a besoin de plus et surtout d'un vrai plan de rattrapage sur l'ensemble du territoire. Ces projets de restructuration, de concentration, de regroupement, d'optimisation, le département en a déjà fait les frais dans d'autres secteurs publics (la poste par exemple).

**Glavany** : réfute cette analyse : c'est l'intérêt des élèves qui guide ce protocole. Il y a des contraintes budgétaires qui sont incontournables, mais qui ne font pas l'objet de ce protocole.

**SGEN** : en 2018, cela s'arrangera sûrement ! (*pas besoin d'en rajouter sur l'ironie du propos Ndr*)

**IA** rappelle sa proposition de départ : les partenaires doivent faire une analyse fine des éléments en leur possession et les faire remonter pour fin août, les hiérarchiser par priorité. On doit travailler pour 2016-2017 voire post protocole. Il faut que les analyses remontent à l'IA au plus tard la dernière semaine d'août. Le comité de pilotage se réunira au cours de la seconde semaine de septembre. Suite à cette réunion, les visites de terrain seront déclenchées pour faire une synthèse début décembre.

**Glavany** demande de hiérarchiser au préalable les critères.

**L'IA** explique que c'est difficile d'établir un classement de priorité car les situations ne sont pas comparables, donc impossibilité de mettre en place une grille unique. Par contre il propose que pour chaque situation, les critères soient hiérarchisés. Il faut s'adapter à chaque cas du territoire.

**Artigalas** : les objectifs doivent être partagés pour définir ensemble les objectifs prioritaires pour chaque situation ; la notion d'équité doit prévaloir.

**Dubié** : la cantine sur place doit être une priorité retenue « après c'est pas que je veux concentrer, mais bon... »

Séance levée à 10h30

### **Analyse SNUipp :**

*Comme nous l'avions craint, ce protocole mis en avant par les élus comme un « protocole gagnant-gagnant » (promesse que le département ne serait pas ponctionné pendant 3 années), n'apporte aucune solution en termes de qualité pédagogique sur le terrain. Il semble plutôt répondre à un objectif purement politique et servir de « cheval de Troie » à des objectifs bien plus pernicious.*

*Quand Mme Dubié insiste sur*

- *l'importance du transfert de la compétence école aux communautés de communes (en insistant bien du reste, sur le fait que lorsque cette compétence, (qui n'est pas une compétence obligatoire Ndr) est transférée, le maire de la commune n'a plus aucunement la main sur son école),*

**Comité de Pilotage du Protocole « pour un schéma pluriannuel d'évolution de l'offre scolaire dans le département des Hautes Pyrénées »**  
**Vendredi 26 Juin 2015**

- *le rôle fondamental des PEDT qui ont aidé au transfert de la compétence école (les élus, dépassés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ont été nombreux à transférer la compétence périscolaire aux CC)*
- *Sur la nécessité pour les collectivités locales d'économiser 11 milliards € en 3 ans,*

*on comprend très vite que le moteur de ce protocole est, avant d'être centré sur l'intérêt des élèves et de l'efficacité pédagogique, avant tout tourné vers des recherches d'économies (de postes, de locaux...)*

*Ainsi, avec la réforme des rythmes scolaires, les maires des petites communes ont été mis face à de telles difficultés, qu'ils commencent à baisser les bras et à « lâcher » leur école à laquelle la plupart étaient très attachés. Si à cela on rajoute les exigences d'accessibilité handicapés, et la baisse des dotations de l'état, on comprend vite dans quel état d'esprit doivent se trouver de nombreux maires.*

*Il ne restera ainsi au gouvernement qu'à porter l'estocade fatale décidée en haut lieu depuis bien longtemps et exigée par l'Europe à corps et à cri : supprimer les communes et les remplacer par les communautés de communes, entités éloignées des administrés. La question qui se pose : est-ce que tout ceci se fait dans l'intérêt des élèves ?*

*Sur le département, nous avons encore la chance d'avoir un Inspecteur d'Académie plus soucieux de la qualité de l'enseignement que des volontés politiques des uns et des autres, plus attentif au bien-être de l'élève qu'aux économies budgétaires, et qui, face aux velléités des élus de se mêler de l'organisation scolaire du territoire, sait remettre tout le monde à sa place en précisant que c'est de sa seule responsabilité.*

*Qu'advient-il lorsque sa carrière l'emmènera dans d'autres lieux ?*